

**Chère Madame, Cher Monsieur,**

Depuis **15 novembre 2022**, les jours de marché, le **marché Lecourbe** est équipé de bacs destinés à la collecte des déchets alimentaires des Parisiennes et des Parisiens. Cette évolution s'inscrit dans la volonté de la Ville de Paris de proposer à l'ensemble de ses habitants, d'ici 2024, une collecte séparée de leurs déchets alimentaires. Ces bornes seront ainsi **disponibles 24h24 et 7j/7 !**

Elles seront collectées et nettoyées plusieurs fois par semaine.

Voici quelques questions que vous pouvez vous poser :

### **POURQUOI TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?**

Collectés séparément, les déchets alimentaires vont permettre de produire à la fois de l'énergie, sous la forme de biogaz, et de la matière fertilisante, sous la forme d'engrais naturel pour enrichir les sols. Ce nouveau tri est une manière concrète et facile d'agir au quotidien pour protéger notre environnement et lutter contre le gaspillage des ressources naturelles.

### **COMMENT PARTICIPER ?**

**Depuis le 15 novembre 2022, vous pourrez apporter vos déchets alimentaires et les déposer dans les bornes prévues à cet effet.** Elles sont installées aux emplacements suivants :

- rue Lecourbe, coté pair, entre les rues Vasco-de-Gama et Leblanc.

Le **Xxxxxxx**, vous trouverez **un stand éphémère** sur lequel vous seront remis un kit de tri (bioseau + sacs compostables) et de la documentation afin de vous accompagner au mieux dans le tri du quotidien. **Ce stand se tiendra le matin à proximité du point de collecte.**

### **COMMENT TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?**

Tous les déchets liés à l'alimentation, sans leurs emballages, peuvent être jetés tant que les apports se font en sacs compostables ou krafts :

- **Les restes et les préparations de repas** qu'ils soient de nature végétale ou animale (épluchures, os, restes de viandes, coquilles etc.).
- **Les produits alimentaires périmés** sans leurs emballages.
- **Les sachets de thé et les filtres à café** s'ils sont en papier.
- **Les boîtes d'œufs en carton, serviettes en papier et les essuie-tout** qui, placés au fond du bioseau, permettent d'absorber les liquides et d'éviter les mauvaises odeurs.



**Colombe BROSSSEL,**  
Adjointe à la Maire de Paris en charge  
de la propreté de l'espace public, du tri et  
de la réduction des déchets, de l'assainissement,  
du recyclage et du réemploi

**Philippe GOUJON**  
Maire du XV<sup>e</sup> arrondissement